

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

PROCÈS-VERBAL – CONSEIL D'ÉCOLE – DU 22 JUIN 2017

NOM	PRÉSENT	EXCUSÉ	
Directeurs de l'école - Présidents : Mmes Cochet Lucie et Geney-Guerittot Arielle	x		
ENSEIGNANTS			
Mme Glandy Christelle	x		
Mme Lapeyre Céline	x		
M. Abattu Guillaume	x		
Mme Fromont Emilie	x		
Mme Berger Delphine	x		
M. Martin Laurent	x		
Mme Berardozzi Morgane	x		
Représentants des parents d'élèves titulaires			
Mme Gallay Aurelie	x		suppléants assurant un remplacement
Mme Donnot Florence	x		
M. Desruelle Herve	x		Mme Romeo Ferro Virginie
Mme Mazenot Catherine	x		
Mme Vales Amanda	x		
	x		
Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Laurent Moutard		x	
Maire de la Commune ou son représentant : M. Spitzner, maire de Vertrieu		x	
Maire de la Commune ou son représentant : Mme Gabeure, maire de La Balme les Grottes	x		
Mme Tavernese-Roche (adjointe) pour La Balme les Grottes	x		
Mme Bouchou (adjointe) pour Vertrieu	x		
Conseiller Municipal : Mme Halitim (Vertrieu) ; Mme Jacquier (La Balme les Grottes)	x		
Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Hausberg et Mme Thévenot	x		
VOIX CONSULTATIVE			
Membre du R.A.S.E.D. :			
Médecin scolaire :			
Infirmière scolaire :			
Assistante sociale :			
A.T.S.E.M.			
Enseignant de langues vivantes :			
Maître de l'E.L.C.O. :			
Personne invitée : M. RIONDET Nicolas, enseignant à Vertrieu, rentrée 2017	x		

Procès-verbal établi le 22 juin 2017,

Le Président, Directeur /Directrice de l'école,

- Pour l'école de Vertrieu, Mlle COCHET Lucie, :

- Pour l'école de La Balme les Grottes, Mme GENEY-GUERITTOT Arielle :

- La Secrétaire de séance, Mme LAPEYRE Céline :

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
----	------------------------

1. Organisation générale de l'école.

1.1. Personnel enseignant :

ÉCOLE DE LA BALME : départs de M. Guillaume ABATTU et Mme BERARDOZZI Morgane qui ont obtenu un poste de TRS. Leurs affectations seront connues ultérieurement. Reste un poste à La Balme non pourvu à la suite des deux phases de mouvement.

ÉCOLE DE VERTRIEU : départs de Mme Lucie COCHET et de M. Laurent MARTIN, arrivée de M. Nicolas RIONDET . Nous lui souhaitons la bienvenue.

1.2. Effectifs prévisionnels :

PS : 32
MS : 26
GS : 33
CP : 24
CE1 : 21
CE2 : 25
CM1 : 26
CM2 : 21

Soit un total de 206 élèves, répartis de la façon suivante : $73+57= 110$ Balmolans, $42+36= 78$ Vertrolans

	Provenant de La Balme	Provenant de Vertrieu	Total
PS	21	11	32
MS	17	9	26
GS	21	12	33
CP	14	10	24
Total école de La Balme :	73	42	115
CE1	13	8	21
CE2	15	10	25
CM1	16	10	26
CM2	13	8	21
Total école de Vertrieu :	57	36	93

1.3. Les répartitions :

Les répartitions des classes sont laissés à l'appréciation des équipes pédagogiques.

Toutes les solutions sont étudiées en fonction des effectifs et dans l'intérêt des enfants ; c'est ainsi que des cours à niveau unique ou à double, triple niveaux sont possibles.

Les répartitions sont susceptibles de changer chaque année.

L'information est cependant communiquée aux familles par voie d'affichage, courant août, pour qu'elles puissent s'organiser, connaître le nom de l'enseignant et des élèves de la classe. Il y aura sur La Balme une classe de PS/GS , une classe de MS/GS, une classe de PS/MS et un CP . Les liste avec le nom des élèves répartis par classe est en cours et aucun nom ne seront donné en avance.

A Vertrieu, les enseignants réfléchissent encore aux répartitions.

2. Vie de l'école .

2.1. Projet d'école :

Les projets pédagogiques en lien avec les divers axes du projet d'école ont été nombreux et variés tout au long de l'année scolaire.

Le projet d'école est commun aux deux écoles et est créé pour une durée de 4 ans. Nous rappelons qu'il est axé autour du livre et du plaisir de lire.

- Les classes de MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1 ont participé au Prix Nord Isère.

4 livres par classe ont été lus par les élèves. Fin mai, les élèves ont voté par classe pour choisir leur livre préféré.

Les conditions réelles d'un vote ont été reconstituées grâce à la participation des mairies avec prêt du matériel de vote (isoloir, urne, carte d'électeur, feuille d'émargement...). L'école de Vertrieu est allée voter à la Mairie. Cette leçon de citoyenneté a été fort appréciée par les élèves et riche en enseignement.

- Une rencontre sportive avec toutes les classes du RPI est prévue pour le 30 juin prochain sur l'école de La Balme.

32 équipes composées d'élèves de la PS au CM2 vont s'affronter dans divers ateliers (saut en longueur, lancers divers, courses...).

Enfin, un pique-nique de toutes les classes encadré par les enseignants se tiendra à la fin des rencontres sportives. Au cas où le temps ne serait pas clément, le pique-nique sera quand même maintenu. Merci d'avance à tous les parents bénévoles pour la réalisation de cette journée.

Les CM1 et CM2 profiteront de la journée pour conclure leur cycle VTT par un aller-retour en vélo. Les CE1 et les CE2 visiteront les grottes de La Balme avec un guide. Cette visite est gratuite pour les élèves car offerte par la mairie de La Balme.

- Les élèves de CM2 ont participé à un concours d'écriture organisé par la PEEP, au terme duquel un élève de la classe a été primé et s'est rendu au Salon de la Préfecture de Grenoble pour recevoir son prix.
- Quatre Bouquinades sur l'école de Vertrieu ont cherché à développer le plaisir de lire des élèves.

principe : à une date et heure annoncées, toutes les personnes présentes dans l'école cessent leur activité et ouvrent le livre de leur choix pour un temps de lecture déterminé (10 minutes en début d'année pour les CE1, 15 minutes pour les CE2, CM1 et CM2 ; 15 minutes pour les CE1 en fin d'année, 20 minutes pour les CE2 et 30 minutes pour les CM).

- Une illustratrice, Lucie ALBON, est intervenue dans les 4 classes de La Balme. Elle a portée avec l'équipe enseignante un projet autour de la création d'un livre : l'écriture du livre a été réalisée lors de séances d'APC et dans la classe pour les PS, les illustrations lors de la venue de Lucie Albon. Des propositions d'enfants pour le titre de l'album ont donné lieu à la réalisation d'un vote. Le livre a été imprimé et proposé aux familles à la vente au prix de 4 euros.

Très beau projet, les élèves aiment lire et relire l'album ; nous voyons même des CP qui lisent le livre aux élèves de maternelle lors des récréations.

2.2. Projet des classes :

Les classes de CP et CE1 ont achevé un cycle de natation de 10 séances. Les élèves réalisent et peuvent valider lors des deux dernières séances un test du savoir-nager Palier 1 : entrée dans l'eau, s'immerger, se déplacer sans aide à la flottaison sur une courte distance. Les progrès des élèves au fil des séances et des années sont spectaculaires même s'ils ne valident pas tous le palier du savoir-nager.

Pour les plus aguerris, il est aussi possible de passer l'ASSN.

Sur 18 CP, 12 ont déjà validé le palier 1 et la totalité des CE1 a validé ce palier. Certains CE1 ont également validé l'ASSN.

Ce cycle natation existe grâce au financement apporté à la fois par le Sou des écoles (paiement de toutes les séances natation) et les mairies de La Balme et de Vertrieu (paiement du bus).

La présence de parents agréés qui participent aux séances dans l'eau et celle de parents accompagnateurs est indispensable pour la mise en place de ce cycle.

Nous remercions vivement tous les parents bénévoles et les financeurs.

Ecole de la Balme les grottes

classes PS : parc des loups de Courzieu, le 2 juin + liaison avec la micro crèche de La Balme pour 4 enfants + accueil des futurs PS avec leurs parents pendant 3 jeudis après la classe

classes MS/GS : parc Le Domaine des Fauves de Fitolieu, le 16 juin

classe CP : journée poterie à Lhuis, le 4 mai, visite de l'école de Vertrieu, le 4 juillet au matin

Ecole de Vertrieu

classe de CE1 : visite du parc des oiseaux à Villars Les Dombes, le 15 mai

classe de CE2 : sortie pédagogique à la mare de Craquenot, le 30 mai

classe de CM1 : visite historique de la ville de Lyon, le 30 mars

classe de CM2 : Liaison CM2/6ème (course d'orientation, visite du collège...) ; tournoi de foot organisé par les CM2 pour tous les élèves de l'école de Vertrieu ; rallye maths ; spectacle de fin d'année présenté le 29 juin à 18h à la salle des fêtes de La Balme

N°	TITRE ET DÉVELOPPEMENT
----	------------------------

2.3. Les spectacles :

- Les 4 classes de La Balme : Festival « Engrangeons la musique », à l'école. Spectacle intitulé : Le grand bonhomme Kamishibaï, le jeudi 8 juin.
- CP et CE1 : Festival « L'Isle en Scène » à St Baudille de la Tour, le mercredi 24 mai. Spectacle intitulé : La nuit, les arbres dansent, proposé par la communauté de communes.
- Les 4 classes de Vertrieu : En association avec les « Journées nationales du jardin », venue d'un conteur à l'école qui pour chaque classe a conté une histoire, le 2 juin

Les équipes enseignantes remercient le Sou des Ecoles pour le financement des sorties scolaires, les parents bénévoles pour leurs aides ainsi que les mairies.

Le Sou des écoles a offert une BD cette année aux élèves de CM2 entrant en 6ème.

3. Moyens :

3.1. Rythmes scolaires et TAP :

A ce jour, aucune modification concernant la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2017 n'est actée officiellement.

Le délai serait de toute façon trop court et donc, aucune modification ne sera apportée sur les rythmes scolaires à la rentrée 2017. Au cours de l'année 2017 – 2018 une réflexion sera peut-être engagée selon les directives ministérielles.

A La Balme les Grottes et à Vertrieu, aucune modification d'horaires et de tarifs pour le TAP.

Une demande est faite par les parents d'élèves : au dernier conseil d'école, il avait été demandé de décaler légèrement les horaires scolaires du fait de l'arrivée tardive du bus le soir à l'école de Vertrieu. Les différentes instances sont en cours de réflexion et cette demande de report a été de ce fait, rendue caduque.

3.2. Périscolaire :

Un tarif dégressif sur La Balme ne pourrait-il pas être appliqué aux familles nombreuse (3 enfants et plus) ?
Réponse des mairies de La Balme : cette question a été étudiée en commission école, il n'y aura pas de tarif dégressif du fait du prix très abordable du périscolaire.

3.3 Administration du TAP, périscolaire et cantine :

L'informatisation des grilles à remplir est-elle possible ?

Réponse de la mairie de La Balme : une réflexion est en cours.

Un seul document par famille est-il envisageable ?

Réponse de la mairie de La Balme : les fraties peuvent être regroupées sur une seule grille **si ce sont les mêmes jours pour le TAP, le périscolaire et la cantine**. Attention de bien noter les noms de tous les enfants de la fratrie sur les feuilles.

S' il y a des différences dans les jours d'inscriptions au sein d'une même fratrie, il faut continuer de remplir une grille par enfant.

Le conseil d'école peut-il être envoyé par voie numérique aux parents ? :

Réponse des mairies et des enseignants : le compte rendu est disponible sur les sites des mairies, les parents intéressés peuvent déjà le consulter.

4.Paroles aux maires :

La Balme : très bonne année scolaire dans le dialogue avec les enseignants et avec le personnel communal qui travaille à l'école ; pour l'année 2017-2018 , une personne part et le recrutement d'un nouvel employé est en cours.

Vertrieu : projets de rénovation pour 2017-2018 : les travaux sont prévus et il y aura 3 préfabriqués à Vertrieu. Une information pour rassurer les familles sera transmise aux classes de Vertrieu et aux futurs CE1.

5.Paroles aux DDEN :

Les DDEN souligne le bon fonctionnement des écoles, le dynamisme des enseignants et la bonne participation des parents lors des activités. Les effectifs restent stables. Les DDEN remercient les enseignants et les mairies pour leur accueil, lors de leur visite à l'école dans le courant de l'année scolaire.

